COMMUNE DE
MOLENBEEK-SAINT-JEAN
Aménagement du Territoire
Rue du Comte de Flandres, 20
1080 BRUXELLES

V/Réf : PU-36825
N/Réf. : AA/AH/MSJ-2.200/s.594_CT
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Chaussée de Gand, 32. Demande de permis d'urbanisme portant sur la modification de la façade avant. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 30 septembre 2016 sous référence, réceptionnée le 3 octobre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 19 octobre 2016.

La demande se situe dans la zone de protection de la Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean, classée comme monument.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : BDU-DMS : H. Lelièvre
BDU-DU : I. Van den Cruyce